

Convention Territoriale Globale 2021-2024

Jeunesse (12 -17 ans)

Communauté de Communes Vie et Boulogne



Sensibilisation à la pratique cyclomoteur en 4^{ème} par le service éducation routière CCVB et la Police Municipale du Poiré - 2018

Dossier suivi par

Mme Gaëlle CHAMPION, Vice-présidente « petite enfance et parentalité »

Charlotte POITRAL, Responsable pôle services à la population

02 51 98 16 14 - c.poitral@vietetboulogne.fr

Elisabeth AGENEAU, Chargée de mission CTG

06 29 16 16 87 - e.ageneau@vietetboulogne.fr

Chloé PAUGAM, Conseillère technique action sociale CAF

02 51 44 72 77 - chloe.paugam@caf.fr

Crédits : CCVB, Adobe Stock, Freepik, Canva

Diagnostic

Orientations de la Branche Famille CAF

Les jeunes âgés de 12 à 25 ans sont très présents dans le champ des actions conduites par la Branche Famille, tant en prestations légales qu'en action sociale. Ainsi, plus d'un jeune sur deux âgé de 16 à 24 ans est couvert par au moins une prestation versée par les Caf, soit comme enfant à charge d'une famille allocataire, soit comme allocataire ou conjoint. La période de la Cog 2013-2017 a été marquée par l'élaboration d'orientations stratégiques visant à structurer et renforcer le sens de l'action de la branche Famille en direction du public « Jeunes », en privilégiant leur accompagnement éducatif et en valorisant les liens des jeunes entre eux. L'objectif est de favoriser leur engagement citoyen et d'être présent à leurs côtés, avec leurs parents et avec les partenaires pour contribuer à créer les conditions permettant à chacun d'eux d'avoir les moyens de son projet de vie sociale et professionnelle.

En mobilisant à la fois les prestations légales et son action sociale, l'intervention de la branche Famille en faveur de l'autonomie des jeunes se décline pour la Cog 2018-2022 en objectifs adaptés aux différents moments de leur vie :

- Encourager les initiatives des adolescents et renforcer leur accompagnement éducatif, y compris par les outils numériques.
- Soutenir les processus de décohabitation et d'insertion sociale des jeunes.

Le présent diagnostic s'attache à la tranche d'âges 12-17 ans.

1. Des besoins importants sur le territoire

2. Une offre riche et variée en direction de la jeunesse

3. L'adaptation de l'offre et la coopération entre les acteurs

1. Des besoins importants sur le territoire

1.1 Une part significative de jeunes de 12 à 17 ans

En 2017, les jeunes de 12 à 17 ans représentent 8.7% de la population de Vie et Boulogne (*Vendée* 7.6%) soit 3 795 jeunes. Ils représentent près de 27 % de la population âgée de moins de 25 ans (*Vendée* 29%).

La part des 12-15 ans s'élève à 6% de la population de Vie et Boulogne soit 2 642 jeunes ; celle des 16-17 ans à 2.6% de la population Vie et Boulogne soit 1 153 jeunes (INSEE 2017).

La répartition des jeunes de 12 à 17 ans est sensiblement la même qu'à l'échelle départementale ; les 12-17 ans représentant plus d'un tiers des enfants de 0 à 17 ans (INSEE 2017). Les jeunes de 12 à 17 ans représentent 33 % des enfants de 0 à 18 ans de Vie et Boulogne (*Vendée* 35 %).

Répartition des jeunes de 12 à 17 ans

Jeunes	Vie et Boulogne		Vendée	
	Nombre de jeunes	Part des jeunes	Nombre de jeunes	Part des jeunes
De 12 à moins de 16 ans	2 642	23%	34 607	24%
De 16 à moins de 18 ans	1 153	10%	16 694	11%

Source : INSEE – RP 2017

18 % des familles avec enfant de 11 à 25 ans sont des familles monoparentales (19,4% à l'échelle de la Vendée). Au sein des 413 familles CAF recomposées de Vie et Boulogne, on compte 325 jeunes de 12 à 17 ans soit 48% des enfants des familles recomposées contre 49% à l'échelle départementale (Données CAF 2021).

Au 31 décembre 2019, les 3 370 jeunes de 12 à 17 ans représentent 32 % de l'ensemble des 0-24 des allocataires CAF, dans des proportions identiques à l'échelle départementale.

Répartition des jeunes allocataires CAF de 12 à 17 ans

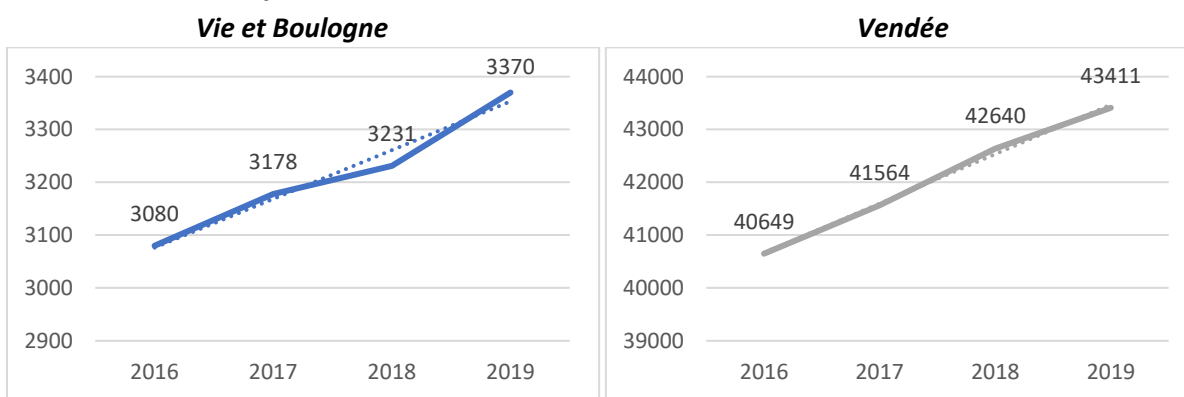
2019	Nombre des jeunes allocataires de 12 à 17 ans	Part des jeunes CCVB	Total 0-24 ans allocataires	Part des jeunes allocataires 12-17 ans parmi les 0-24 ans allocataires
Vendée	43 411	/	134 945	32%
CCVB	3 370	100%	10 549	32%
Aizenay	741	22%	2312	32%
Apremont	128	4%	415	31%
Beaufou	91	3%	406	22%
Bellevigny	476	14%	1 428	33%
La Chapelle Palluau	89	3%	245	36%
Falleron	110	3%	365	30%

La Genétouze	126	4%	437	29%
Grand'Landes	56	2%	173	32%
Les Lucs-sur-Boulogne	264	8%	783	34%
Maché	130	4%	415	31%
Palluau	99	3%	292	34%
Le Poiré-sur-Vie	671	20%	2 020	33%
Saint Denis-la-Chevasse	156	5%	537	29%
Saint Etienne-du-Bois	173	5%	521	33%
Saint Paul-Mont-Penit	60	2%	200	30%

CAF 2020 sur données au 31 décembre 2019

Le nombre de jeunes de 12 à 17 ans allocataires CAF/MSA est en hausse de 9.42% entre 2016 et 2019 (Vendée +6.8%).

Evolution des jeunes entre 12 et 17 ans des allocataires CAF/MSA entre 2016 et 2019



CCVB 2021 sur données CAF au 31 décembre 2019

La part des jeunes entre 12 et 17 ans au sein des familles allocataires CAF dont le quotient familial est inférieur à 900€ est moins importante qu'à l'échelle départementale.

Répartition des jeunes entre 12 et 17 ans dans les foyers allocataires CAF à bas revenus (QF<900€)

2019	Jeunes entre 12 et 15 ans dans les foyers à bas revenus	% des 12-15 ans	Jeunes entre 16 et 17 ans dans les foyers à bas revenus	% des 16-17 ans
Vendée	5 608	18,3	2 987	23,4
CCVB	349	14,4	184	19,5

CAF 2020 sur données au 31 décembre 2019

1.2 De l'« ado-naissance » à l'adolescence

L'adolescence est une période de grandes transformations physiques, physiologiques et psychiques. Les adolescents sont en recherche d'une nouvelle identité : après avoir adopté les valeurs de leur milieu, ils les reconsidèrent et les remettent en question. L'adolescence se traduit par une grande sensibilité aux autres, au regard des autres et aux grandes causes.

C'est souvent un temps de revendications, qui peuvent amener à des conflits. Cependant, il s'agit d'une période de crise au sens étymologique du terme, qui vient du grec krisis signifiant séparer, distinguer,

autrement dit "faire des choix". Il ne s'agit pas nécessairement d'une crise au sens commun de tensions et difficultés"¹.

De 11 à 13 ans, la période dite de l' «ado-naissance » se traduit par :

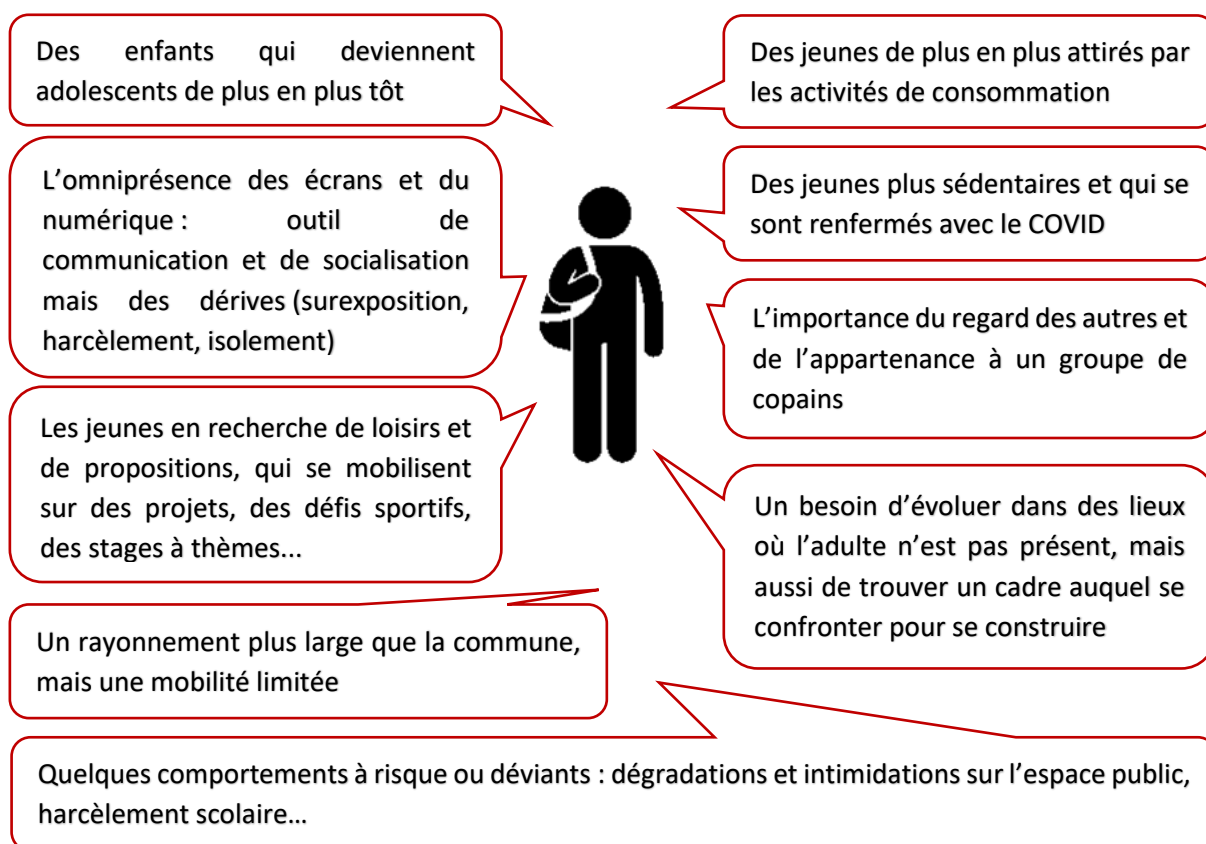
- le début de la puberté : un corps et des émotions à découvrir et maîtriser,
- la recherche de sa personnalité,
- un changement de rythme et de relations aux professeurs avec l'entrée au collège, les copains, les premières sorties sans parent,
- une mise en discussion voire contestation du système de référence (parental et enseignant)
- des peurs, des envies, des interrogations : vers quoi suis-je porté ?

De 15 à 17 ans, l'adolescence voit apparaître le lycée, la fin de la puberté, les premières relations amoureuses, une attirance pour le thème de la sexualité, l'importance de la « bande » supplantant parfois les relations familiales.

Les jeunes de 12 à 17 ans ont besoin de :

- trouver leur place et se sentir considéré,
- se sentir autonome et capable de produire,
- liberté, indépendance, mais également cadre.

1.3 Des constats sur les jeunes et leurs familles aujourd'hui²



¹ Apprends-moi à faire seul, la **pédagogie Montessori expliquée aux parents** de Charlotte Poussin aux Editions Eyrolles

² **Expressions** des participants à la démarche jeunesse en mai 2021 : élus, professionnels et bénévoles

Un rythme de vie intense

Des parents qui recherchent l'épanouissement, le développement de l'autonomie, des animations encadrées pour leur jeune



Des situations familiales plus diverses (familles monoparentales, recomposées, fragilités sociales...)

Davantage de jeunes et de nouvelles familles arrivant sur le territoire en quête de lien social

Une présence grandissante des outils numériques : un accès facilité à l'information et aux démarches, des inégalités face au numérique, des dérives constatées de surexposition aux écrans, des parents qui se sentent mal à l'aise ou inexpérimentés vis-à-vis des réseaux sociaux...

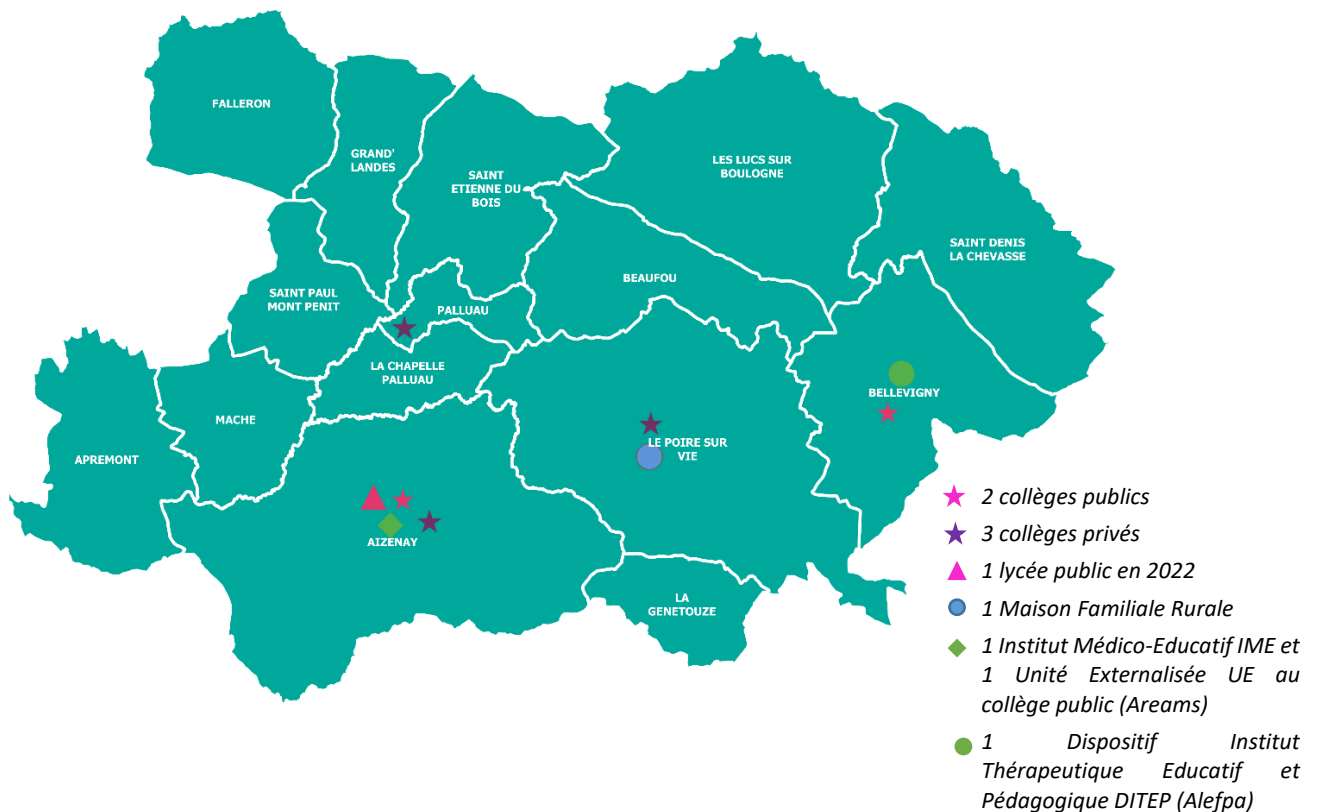
2. Une offre riche et variée en direction de la jeunesse

2.1 La scolarisation, la formation et l'orientation

- Les établissements scolaires

99% des enfants entre 11 et 14 ans (*Vendée 98.6%*) et 96.8% des enfants entre 15 et 17 ans (*Vendée 96.8%*) sont scolarisés soit 4405 élèves (INSEE2017).

Le territoire offre une diversité d'offre scolaire : une variété privée/publique avec 5 collèges, 1 Maison Familiale Rurale et des structures handicap. Un lycée prévu en 2022 à Aizenay permettra d'élargir l'offre actuelle en proximité.



CCVB 2021

Les établissements rayonnent largement : sur plusieurs communes pour certains, sur plusieurs intercommunalités pour d'autres. Les interlocuteurs sont nombreux et impliquent des liens partenariaux divers et étendus : acteurs du domaine social, services jeunesse des communes ...

Sur le champ de l'insertion sociale et professionnelle, la Mission Locale, lieu d'accueil et d'information à destination des 16-25 ans sortis du système scolaire, propose des accompagnements individualisés. Une augmentation du nombre de mineurs décrocheurs (16-17 ans) est constatée sur le territoire : certains victimes de phobie scolaire, de harcèlement scolaire sur les années collège et exprimant le fait de ne pas s'être sentis soutenus.

- **L'accueil d'enfants en situation de handicap sur temps scolaire**

De 2006 à 2015, la scolarisation des enfants en situation de handicap a augmenté de 80%. En France, cela concerne 350 300 enfants ou adolescents en 2015, 361 000 en 2019 (Repères et Références statistiques, Ministère de l'Education Nationale et Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) : 80 % en milieu ordinaire (école, collège, lycée, Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire ULIS) dont 30% en ULIS école / ULIS collège et 20% en milieu spécialisé : IME, IEM...

Sur Vie et Boulogne, 1 Institut Médico- Educatif à Aizenay et géré par l'Association AREAMS accueille des enfants de 6 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle avec troubles associés dont les troubles envahissants du développement. Un partenariat avec le collège public d'Aizenay est en place à travers une unité externalisée. Une autre est en projet sur le futur lycée. 1 Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique ITEP, géré par l'Association ALEFPA, accueille des jeunes de 14 à 20 ans présentant des troubles du comportement en accueil de jour et/ou en hébergement complet.

En fonction de leurs besoins et des places disponibles, les jeunes de Vie et Boulogne en situation de handicap peuvent être accueillis sur le territoire ou sur des structures hors territoire.

- **L'accueil de stagiaires**

Certaines structures accueillent en leur sein des stagiaires ou sont facilitatrices pour mettre en réseau des jeunes et des professionnels à l'exemple de la commune de la Genétouze.

- **Les actions de la Communauté de Communes en direction des jeunes**

La Communauté de communes Vie et Boulogne participe également au développement et à l'éducation des jeunes du territoire :

- Education routière auprès des élèves de 4^{ème}.
- Opération cinéma pour les IME, collèges, MFR pour un niveau par établissement concerné.
- Mise à disposition de créneaux piscine pour les 5 collèges et le futur lycée.

Les constats partagés par les acteurs locaux concernant la scolarisation³

Des atouts	Des points de vigilance
Une diversité d'offre scolaire : collèges publics, privés, MFR, équipements spécialisés	Peu de transport collectif et une mobilité nécessaire sur le territoire rural : une amplitude horaire importante pour certains jeunes collégiens, lycéens ou le choix de l'internat
Une organisation régionale des transports scolaires (Aleop)	Peu de solutions à l'échelle locale pour la formation, l'insertion professionnelle
La scolarisation en milieu ordinaire des jeunes en situation de handicap en progression (ex : Accompagnants d'Elève en Situation de Handicap AESH en collège et prise en compte	Des situations d'élèves complexes à prendre en compte: besoins d'élèves particuliers (dys...), des débordements, incivilités...

³ **Analyse** réalisée à partir des contributions des participants (élus et professionnels) à la démarche jeunesse – avril/mai 2021

des élèves à besoins particuliers, une UE de l'IME au collège public d'Aizenay, le projet d'une UE lycée)	
Des partenariats collège/clubs sportifs pour proposer des sections sportives sur temps scolaire	Des liens parfois distants avec les acteurs du social

Des pistes pour demain

Renforcer l'offre mobilité

Favoriser des liens entre professionnels (équipes éducatives, jeunesse, associatives, acteurs du social...) : interconnaissance, mutualisation de ressources, échanges sur les réalités rencontrées, les projets...

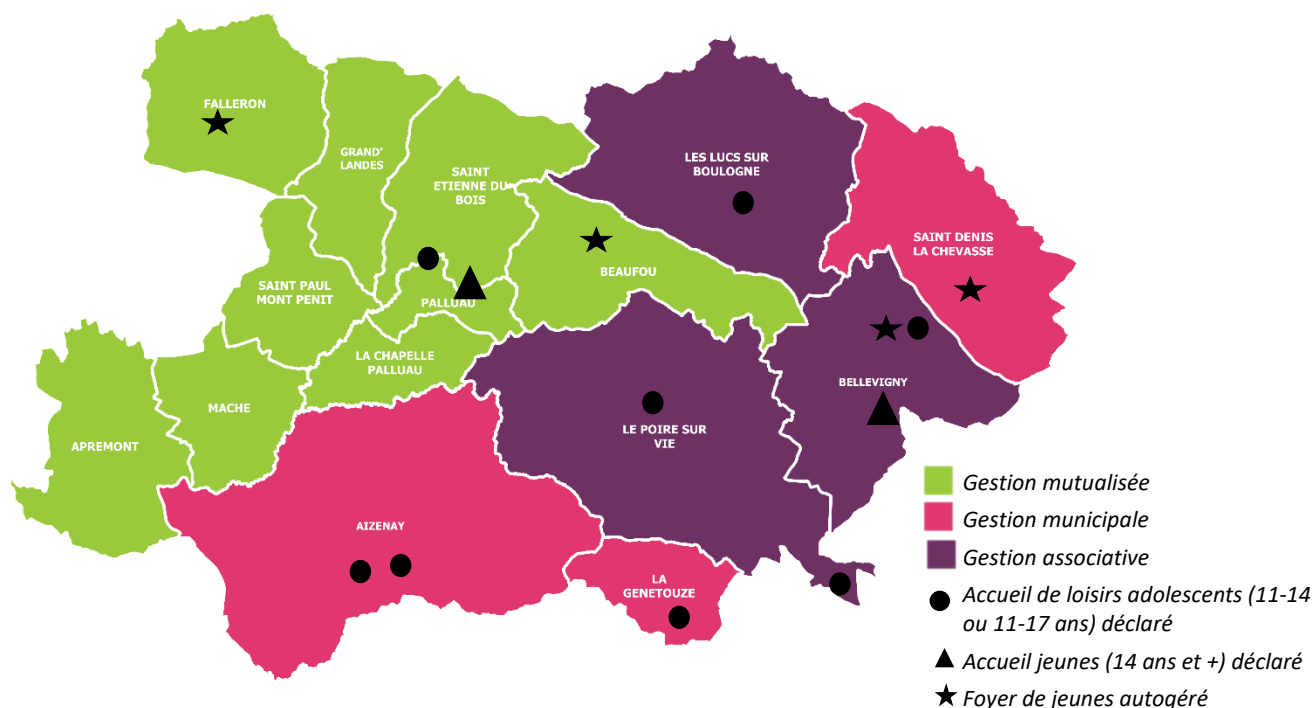
2.2 L'offre d'animation jeunesse en constante évolution

Orientations de la Branche Famille CAF

Dans le cadre de sa politique en direction du temps libre des jeunes, la Branche Famille soutient le développement et le fonctionnement des accueils jeunes et des accueils de loisirs dont le projet adolescent est proposé et déclaré auprès des services départementaux de la jeunesse. Ces accueils sont éligibles à la prestation de service ALSH « Accueil Adolescents ».

L'aide à l'accessibilité financière des familles proposée par la CAF de Vendée aux ALSH est également éligible pour les accueils jeunes.

Les structures jeunesse maillent le territoire avec 8 accueils de loisirs adolescents et 2 accueils jeunes déclarés au SDJES ainsi que 4 foyers de jeunes autogérés. Le territoire se caractérise par une diversité de modes de gestion : 9 communes ont mutualisé leur offre jeunesse avec un pilotage par la mairie de Saint-Etienne du Bois suite à la fusion des communautés de communes du Pays de Palluau et Vie et Boulogne (choix de l'intercommunalité de restituer la compétence jeunesse aux communes de l'ex-Pays de Palluau), 3 communes sont en gestion municipale et 3 en gestion associative (Familles Rurales pour les Lucs-sur-Boulogne, centre social Solidavie au Poiré sur Vie et l'AJB et la Marelle sur Bellevigny).



CCVB 2021

Ces structures jeunesse favorisent un lien social, une ouverture au monde, le développement personnel et l'autonomie dans un cadre souple. Elles permettent au jeune de s'engager dans des réalisations de projets mobilisant leurs énergies et leurs potentialités, en étant accompagné et soutenu par des animateurs professionnels dans leurs démarches.

Le public des 12 à 17 ans est plus difficile à capter (ils sont suffisamment autonomes et n'ont pas besoin de moyen de garde contrairement à l'enfance). L'offre proposée doit leur sembler attractive, correspondre à une ambiance recherchée, à leurs attentes et/ou à celle de leur groupe d'amis. Les jeunes (ainsi que les parents) ont besoin de se sentir en confiance avec les animateurs pour adhérer aux animations... Les services jeunesse s'adaptent en continu aux besoins et attentes des jeunes et proposent une offre d'animation riche et variée (en journée, en soirée, séjours) qui s'adapte continuellement tant sur le contenu des activités proposées (ex : web radio, chaîne youtube aux Lucs) que sur le format (au sein d'un équipement, mais aussi hors les murs à Saint Etienne du Bois, en itinérance sur le territoire) pour élargir ses publics. Cependant, il n'y a pas d'accueil jeunes sur certaines communes et l'offre des accueils de loisirs s'arrête à 17 ans.

Les jeunes de 12 à 17 ans ont des comportements, des besoins et des attentes différents selon les tranches d'âge (12-13 ans / 14-17 ans). Les lycéens n'ont pas forcément envie d'être mélangés avec des collégiens. La tranche d'âge charnière 10-12 ans (CM2/6^{ème}) constitue un enjeu nouveau pour les structures enfance et jeunesse. Sur la fin de l'enfance et le début de l'adolescence, l'accueil de loisirs est moins attractif pour les 9-11 ans et créer du lien entre accueil de loisirs enfant et adolescent devient nécessaire. Le métier d'animateur jeunesse mute et prend en compte des tranches d'âges différentes, larges (pré-adolescents, adolescents, grands adolescents) : limitation des espaces, des âges pour réguler les relations inter-groupe. Les services jeunesse proposent des soirées 11-13 ans et 14-17 ans distinctes, des séjours distincts l'été...

En 2019, les accueils de loisirs « Adolescents » et les accueils jeunes ont été financés par la CAF à hauteur de 34 745,21 € dont :

- 27 609,49 € de prestation de service ordinaire
- 1 996, 72 € de prestation du contrat enfance jeunesse
- 5 139,00 € d'aide à l'accessibilité financière des familles (aide à la tarification)

En complément, la CAF a accompagné les accueils de loisirs par des aides à l'investissement. Le montant des aides accordées en 2019 s'élève à 123 800€.

En 2019, plus de 600 jeunes différents soit 1 sur 5 ont fréquenté ponctuellement ou régulièrement les structures jeunesse.

Les structures organisent des séjours durant l'été favorisant ainsi pour les enfants le développement de leur autonomie, une ouverture aux autres et sur le monde hors du cercle familial. En 2019, plus de 220 jeunes de 12 à 17 ans sont partis sur une dizaine de séjours (rencontre ado inter jeunes, bivouac vélo, camp en Vendée ou hors département...), des tranches d'âge variées (13-17ans, 11-13 ans et 14-16 ans ...), avec une ou plusieurs nuitées.

- **La PS Jeunes de la CAF**

Une nouvelle prestation de service « Prestation de service Jeunes » a été créée par la Caisse Nationale des Allocations Familiales en janvier 2020. Ce nouveau financement doit offrir une approche renouvelée des réponses proposées aux adolescents, qui se doivent d'être plus inventives, plus participatives et résolument innovantes, en mobilisant notamment les nouvelles opportunités offertes par le numérique. L'enjeu de cette prestation de service est de faire évoluer l'offre d'accueil et d'accompagnement proposée aux adolescents de 12 à 25 ans en mettant en œuvre des projets à « haute qualité éducative ». A ce jour, la structure jeunesse mutualisée entre 9 communes et pilotée

par Saint-Etienne du Bois et celle des Lucs sur Boulogne gérée par Familles rurales sont en projet par rapport à l'intégration de dispositifs d'animations hors les murs à la Prestation de Service Jeunes.

Les constats partagés par les acteurs locaux concernant l'offre d'animation⁴

Des atouts	Des points de vigilance
Des services jeunesse proposant une offre riche, variée, évolutive en fonction des attentes des jeunes dont un service mutualisé sur 9 communes pour garantir une offre pour la jeunesse avec des animations hors les murs en proximité (itinérance) avec une navette facilitant l'accessibilité aux animations, aux sorties proposées	La fréquentation des accueils libres : très fluctuante d'une période à l'autre, dépendante de dynamiques de groupes, un essoufflement constaté sur des structures, un taux d'encadrement parfois très large (ex : 1 adulte pour 40 jeunes)
L'implication des jeunes et des parents : ex : bureau des jeunes aux Lucs et au Poiré-sur-Vie pour la programmation des animations, comité jeunesse incluant parents et élus aux Lucs, enquête en direction des jeunes et des parents de jeunes pour connaître les besoins et les attentes à St Denis, bureau du foyer constitué des jeunes et aidés par des parents ou de jeunes adultes à Beaufou	L'accessibilité financière des activités de loisirs questionnée par certains jeunes (freins repérés par la Mission Locale), parents et professionnels
Des autofinancements mis en place pour baisser le coût des animations et des sorties : vente de pizzas, de graines pour le potager, baby-sitting...	La localisation de l'espace jeunes au plus près des lieux de fréquentation (terrain de sports, parc de jeux...)
Des passerelles enfance/jeunesse : ex : ouverture des antennes jeunesse dès 11 ans, soirées d'intégration 11-13 ans préparée par les ados, portes ouvertes organisées, présentation de l'accueil de loisirs jeunes dans les classes de CM2, lieu spécifique dédié aux 10-14 ans au sein de l'accueil	Des jeunes d'une même commune dispersés sur plusieurs établissements, un cercle amical dépassant celui de la commune : un rayonnement des structures jeunesse différent de celui du jeune et de celui des établissements scolaires : impact sur la communication, la tarification, l'envie du jeune de fréquenter ou non la structure
Les Promeneurs du Net : une communication facilitée et plus visible renforçant la fréquentation des jeunes aux structures et animations,	Une gestion fluctuante pour les foyers de jeunes autogérés ; parfois, interruptions pour des difficultés de gestion de comportement ou des départs non remplacés des jeunes porteurs du projet.

⁴ **Analyse** réalisée à partir des contributions des participants (élus et professionnels) à la démarche jeunesse – avril/mai 2021

L'existence d'un réseau entre les animateurs jeunesse du territoire : rencontres entre animateurs, partage de matériel, organisation d'une rencontre annuelle inter-jeunes...

Un métier d'animateur jeunesse en mutation : la nécessité d'adapter la posture, le fonctionnement, l'offre d'animation

Des pistes pour demain

Prendre en compte l'évolution des besoins des jeunes pour mieux répondre à leurs attentes en adaptant l'offre

Mutualiser la réflexion sur l'offre, la qualité et les modalités de l'animation jeunesse à l'échelle intercommunale

2.3 L'offre sportive et culturelle

237 équipements sportifs sont répartis sur l'ensemble du territoire Vie et Boulogne (INSEE 2017). Chaque commune dispose d'associations sportives permettant la pratique de nombreuses activités collectives ou individuelles : football, basket-ball, handball, danse, judo, tennis... Un animateur sportif mutualisé sur 6 communes permet d'élargir l'offre de loisirs en proposant des activités tout public : une convention est pilotée par Saint Paul-Mont-Penit et signée avec Grand'Landes, Maché, La Chapelle-Palluau, Palluau et Saint-Etienne-du-Bois.

17 médiathèques au sein des 15 communes, 1 ludothèque à Aizenay, 3 écoles de musique (au Poiré-sur-Vie, aux Lucs-sur-Boulogne et à Aizenay), plus d'une quinzaine de troupes de théâtre et autres associations permettent aux jeunes de disposer d'une offre culturelle variée. Cependant, l'offre de loisirs tournée vers les arts (musique, arts plastiques...) apparaît disparate sur le territoire.

Les constats partagés par les acteurs locaux concernant l'offre sportive et culturelle⁵

Des atouts	Des points de vigilance
Un tissu associatif riche, des ententes entre clubs sportifs et communes voisines (ex : foot, basket)	L'accessibilité financière des activités de loisirs questionnée par certains jeunes (freins repérés par la Mission Locale), parents et professionnels
Des équipements nombreux, certains en libre accès : city stade, skate-park, parc de jeux	Les difficultés de mobilité pour accéder à l'offre
Le développement de pistes cyclables pour accéder aux infrastructures de façon autonome et sécurisée	Des bénévoles animateurs en club pas toujours formés à la gestion d'un groupe de jeunes
Des propositions dédiées aux jeunes (ex : stage photo 11-15 ans proposé durant l'expo photo à Beaufou ...)	Peu d'offre sportive pendant les vacances

⁵ **Analyse** réalisée à partir des contributions des participants (élus et professionnels) à la démarche jeunesse – avril/mai 2021

L'offre portée par la communauté de communes : les piscines, les médiathèques (gratuité), l'offre touristique

Pas de partenariat existant avec les jeunes du territoire suivis par la Mission Locale dans le domaine sportif, culturel

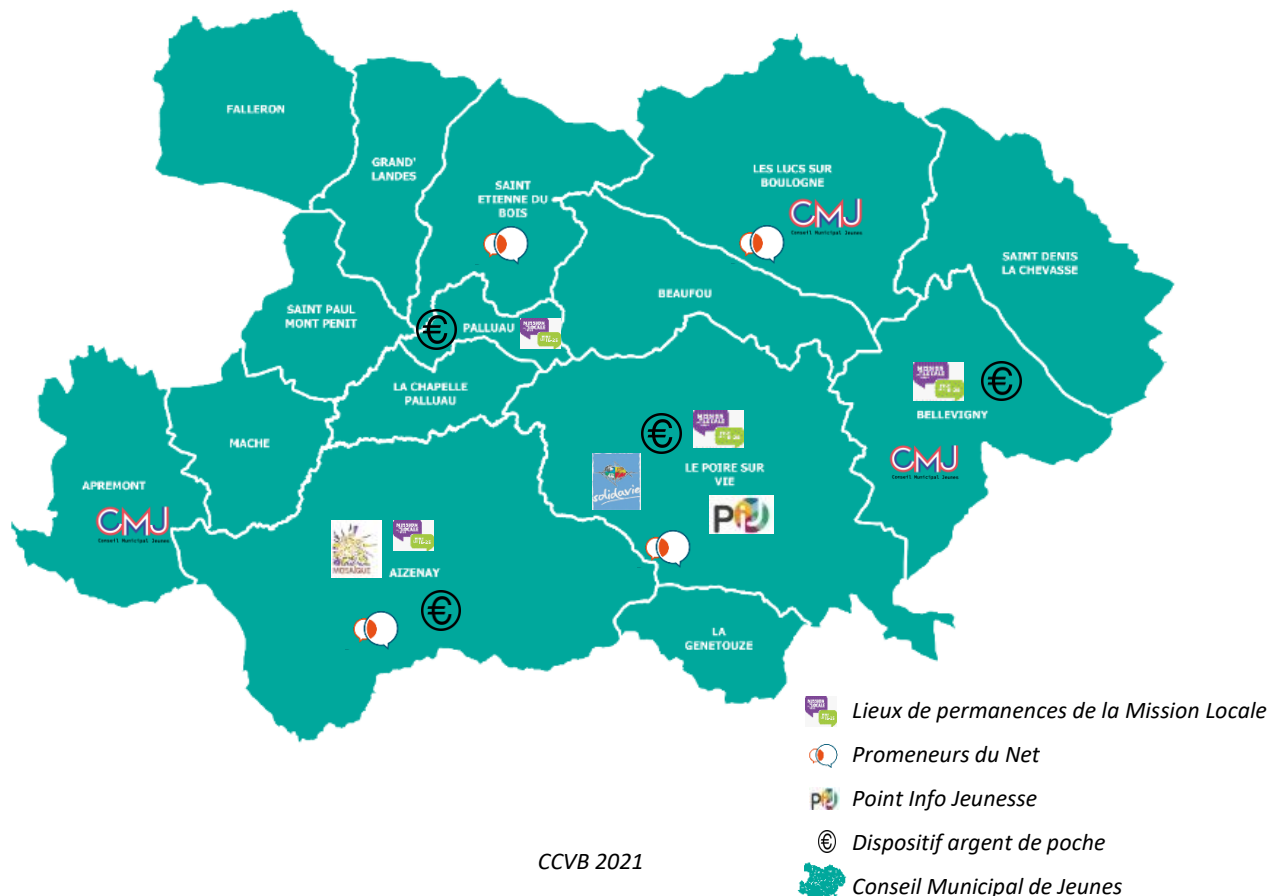
Des pistes pour demain

Favoriser ou renforcer des liens, des échanges concrets autour de projets fédérateurs incluant la jeunesse entre associations et établissements, entre associations et structures jeunesse (ex : fête de la musique à Beaufou, Terres de Jeux 2024 sur Palluau ...)

Favoriser la connaissance de l'offre culturelle et touristique de la communauté de communes en direction des jeunes

2.4 La prévention, l'accompagnement à l'autonomie et le soutien à l'engagement

Plusieurs communes et associations développent des actions de prévention ponctuelles ou inscrites dans des dispositifs (ex : Promeneur du Net, Dispositif argent de poche, Conseil Municipal des Jeunes...). La Mission locale est un acteur privilégié pour la jeunesse sur le champ de l'accompagnement socio-professionnel. En complémentarité, les deux centres sociaux du territoire (Aizenay et Poiré-sur-Vie) sont également reconnus comme des acteurs dans la mise en œuvre de projet Jeunesse notamment en termes de soutien à l'implication des jeunes.



- **La Mission Locale**

La mission locale accompagne les 16-25 ans qui ne sont plus scolarisés dans les domaines de l'orientation, de l'emploi et la formation mais aussi sur des difficultés sociales et de santé (mobilité, logement, droits civiques...). Chaque année, entre 150 et 160 jeunes de Vie et Boulogne, âgés de 16 à 25 ans, sont suivis par ce service sur une durée allant de 6 mois à plusieurs années.

4 lieux de permanences sont déployés sur le territoire : au centre social à Aizenay, à Tremplin-Acemus au Poiré sur Vie, à la mairie de Bellevigny, à l'Espace France services à Palluau. Des partenariats sont en place (ex : avec l'antenne jeunesse de Solidavie au Poiré-sur-Vie) et des déplacements en mairie sont possibles selon des besoins repérés. La Mission Locale intervient également à la MFR au Poiré-sur-Vie. Ces liens partenariaux sont à renforcer et d'autres peuvent encore être développés afin de mailler l'ensemble du territoire à travers des relais de proximité (animateurs jeunesse, élus?) et par le renforcement de l'accessibilité des jeunes à ce service (élargir le déplacement solidaire aux jeunes décrocheurs ?).

- **Les Points Infos Jeunesse**

Le Point Information Jeunesse est un espace d'accueil et d'information ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans. Le label IJ est une marque de qualité accordée par l'État à une structure d'information des jeunes. Le PIJ a pour mission d'aider les jeunes à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent : scolarité, formation, emploi, logement, loisirs. L'accueil est gratuit et anonyme. En janvier 2021, un Point Infos Jeunesse a été créé par le centre social au Poiré-sur-Vie. Un autre est à l'étude par la Mairie d'Aizenay. Les jeunes seront accueillis sur permanences par un animateur formé. Ce dernier pourra également intervenir en dehors de la structure accueillant le PIJ sur projets.

- **Le dispositif Argent de poche**

Le dispositif crée la possibilité pour des adolescents et de jeunes adultes (16-21 ans) d'effectuer des petits chantiers de proximité (½ journée) participant à l'amélioration de leur cadre de vie, à l'occasion des congés scolaires (congés d'été et petites vacances). Ils reçoivent en contrepartie une indemnisation (dans la limite de 15 € par jeune et par jour). Le dispositif présente un double avantage avec une plus-value en termes de civisme. Pour les jeunes, il offre une première expérience professionnelle tout en les sensibilisant au respect de l'espace publique. Pour les communes, il permet d'associer les jeunes à la vie de la commune en les responsabilisant, de lutter contre les incivilités et les dégradations. Le dispositif s'adresse en priorité aux 16-17 ans, à des jeunes isolés ou restés en dehors du champ des dispositifs de droit commun ou des jeunes en souffrance. Une mixité sociale et une équité garçon/fille sont recherchées.

Une circulaire du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité encadre l'organisation de ces chantiers au titre du dispositif Ville Vie Vacances. En 2021, le dispositif est actif à Aizenay, à Bellevigny, au Poiré-sur-Vie et à Palluau. Les Lucs-sur-Boulogne, Saint-Denis-la-Chevassse, Saint-Paul-Mont-Penit étudient la mise en place du projet.

- **Les Conseils Municipaux des Jeunes**

Depuis la ratification de la Convention Internationale des Droits de l'Enfants (CIDE) en 1989, les conseils et démarches participatives d'enfants et de jeunes sont en développement. En 2014, on en dénombre environ 2 500 sur le plan national (Données Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes ANCEJ). Créées par délibération à la libre initiative des collectivités et destinées aux enfants et aux

jeunes de 7 à 25 ans, ces instances rayonnent principalement à l'échelle communale, mais aussi à l'échelle départementale (Conseil Départemental des Jeunes CDJ) et régionale.

L'absence de cadre législatif permet une souplesse dans la dénomination, le format, le fonctionnement... en fonction des réalités et des choix locaux.

Sur Vie et Boulogne, 10 communes sont dotées de cette instance dont 2 Conseils Municipaux de Jeunes à Bellevigny et aux Lucs-sur-Boulogne (une vingtaine de jeunes de CM2 et 6^{ème}) et 1 Conseil des Jeunes en projet à Apremont (8 membres âgés de 9 à 17 ans).

En complémentarité de ces dispositifs, les municipalités peuvent être facilitatrices pour l'obtention de stage découverte, en alternance ou de professionnalisation. Elles soutiennent également des projets à destination des jeunes (ex : La journée de la Jeunesse à la Genétouze reconduite chaque année depuis 4 ans ouverte à tous les jeunes et familles et hors commune : des animations et ateliers en lien avec les envies et besoins repérés en amont, un axe prévention ado-parents) ou incluant les jeunes dans des projets fédérateurs sur la commune (ex : stage photo pour les jeunes durant l'expo photo à Beaufou).

Afin d'encourager les initiatives des jeunes et leur accès aux droits, la Branche Famille de la CAF accompagne, soutien et valorise les projets portés par les jeunes par divers dispositifs :

- **Les promeneurs du Net**

La Caf de Vendée, avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 85, s'est positionnée en 2016 pour déployer la démarche des promeneurs du net sur le département. L'objectif est de développer une présence éducative sur le Net et les réseaux sociaux pour favoriser l'autonomie des jeunes, l'apprentissage de l'esprit critique, la construction collective de projets ou encore la citoyenneté. Le promeneur du Net est un professionnel qui exerce une mission auprès des jeunes dans un espace jeunesse, un foyer de jeunes travailleurs, une maison des adolescents, etc.

A la fin de l'année 2021, ce sont 33 Promeneurs du Net qui sont actifs sur les réseaux sociaux dont 4 animateurs sur la Communauté de communes Vie et Boulogne (Les Lucs-sur-Boulogne, Aizenay, Le Poiré-sur-Vie et Saint-Etienne-du-Bois). Dans une société où les modes de communication des jeunes évoluent très vite (ex : Facebook, Snapchat, Tiktok...) et posent des problématiques de communication, de maintien du lien, les Promeneurs du Net s'adaptent aux modes de communication évolutifs des jeunes. Ils développent une présence éducative sur internet et les réseaux sociaux pour écouter, informer, accompagner les jeunes et/ou les parents dans la recherche de réponses à leurs interrogations. L'appartenance des animateurs Vie et Boulogne au réseau départemental leur permet également un soutien de la Maison Des Adolescents. Ce groupe privé permet de partager des publications, de créer des liens avec d'autres promeneurs du Net aux compétences diverses (éducateurs, juristes, sexologue, Mission Locale...)

- **La Boussole des jeunes**

Ce dispositif constitue une plateforme d'information collaborative destinée au 16-30 ans pour trouver, connaître et activer ses droits. L'enjeu est de faire connaître par une information simple et claire l'offre de service des professionnels. En se positionnant comme une plateforme de rencontre entre jeunes et professionnels, la Boussole à vocation à faire travailler sur un même territoire les administrations, les collectivités, les têtes de réseau associatives, les organismes opérateurs des politiques jeunesse et les jeunes eux-mêmes. Elle tend ainsi à s'affirmer comme un outil de dynamisation et de synchronisation de la vie publique et citoyenne. Au cours de l'année 2020, le projet Boussole des jeunes a été

expérimenté à La Roche-sur-Yon Agglomération avec la volonté de déployer l'action au département. Les thématiques développées sont le logement (thématique ouverte) et la santé (thématique accessible au public jeune en novembre 2020).

- **Initiative Jeunes Vendée**

La CAF de Vendée peut accompagner financièrement les projets collectifs des jeunes par le dispositif Initiative Jeunes Vendée (IVJ). En effet, les jeunes de 11 à 25 ans domiciliés en Vendée peuvent porter un projet collectif s'ils sont accompagnés par une structure (type centre social, service municipal jeunesse) ou regroupés en association ou Junior Association. Les projets peuvent s'inscrire dans les domaines des créations et animations culturelles, de l'environnement et du développement durable ou de la solidarité locale ou internationale. En 2019 et 2020, 3 projets ont été accompagnés sur le territoire pour un montant d'aides de 4 210 euros.

- **L'aide à la formation BAFA**

La CAF peut financer une partie des frais de formation au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueils collectifs de mineurs). Le BAFA n'est pas un diplôme professionnel, mais il permet d'encadrer, de façon occasionnelle, des enfants ou des adolescents qui fréquentent les centres de vacances et accueils de loisirs. Sur Vie et Boulogne, 1 500 € d'aides BAFA ont été versées en 2019. Des actions existent sur le territoire pour faciliter le recrutement d'animateurs diplômés BAFA et soutenir l'engagement des jeunes : accompagnement de jeunes sur l'année à la formation BAFA signataires d'une convention d'engagement, cotisation à un site favorisant le recrutement (jobanim) sur Aizenay.

Les constats partagés par les acteurs locaux concernant la prévention, l'accompagnement à l'autonomie et le soutien à l'engagement ⁶

Des atouts	Des points de vigilance
<p>Des actions d'informations, de prévention vers les jeunes et les familles : ex=</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un pôle prévention installé au sein de l'accueil jeunes aux Lucs sur Boulogne sur la santé et le sport via l'Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé IREPS et sur les addictions via l' Association Addictions France ANPAA - Le projet de création d'un groupe parents référents « prévention délinquance » à Palluau - un ciné-débat sur les réseaux sociaux organisé à Aizenay en 2020 	<p>La fracture numérique qui touche également les jeunes : des moyens de communication en constante évolution, des démarches en ligne nécessaires pour les jeunes (portail collège numérique, inscription aux animations...)</p>

⁶ **Analyse** réalisée à partir des contributions des participants (élus et professionnels) à la démarche jeunesse – avril/mai 2021

L'éducateur de prévention du Département : un accompagnement individuel des familles, des partenariats	Des comportements à risques ou dangereux (addictions, dégradations, incivilités) repérés sur certaines communes : des questionnements vis-à-vis de la prévention
L'accompagnement des projets des jeunes : Europ'raid à la Genétouze, projet de constitution d'une association de jeunes Francas sur le quartier du Beignon au Poiré-sur-Vie	La nécessité de développer des actions de prévention en direction des parents et un format attractif à trouver pour mobiliser les jeunes sur ce champ
La sensibilisation au scooter par l'animateur éducation routière de la communauté de communes au sein des établissements	La nécessité de rejoindre les jeunes en proximité
	Peu de transport collectif, une mobilité nécessaire sur le territoire rural pouvant constituer un frein

Des atouts

Renforcer le partage à l'échelle intercommunale les dispositifs et les actions en place ou en projet au niveau des élus, des professionnels

Développer des permanences de proximité ou accompagner l'accessibilité pour les jeunes à des dispositifs hors commune (PIJ, Mission Locale, permanence MDA à Aizenay...)

Renforcer le soutien à l'engagement citoyen des jeunes

3. L'adaptation de l'offre et la coopération entre les acteurs

L'offre existante est riche et présente sur l'ensemble du territoire. La problématique de capter les jeunes, de les rejoindre dans ce qu'ils aiment n'est pas nouvelle mais remet continuellement en question les pratiques des professionnels. Les enfants entrent dans l'adolescence de plus en plus tôt, générant des tranches d'âges plus large à prendre en compte avec des comportements et des attentes différentes entre les 9-11 ans, les 12-14 ans et les 14-17 ans.

Les différents acteurs s'adaptent aux comportements, aux besoins et attentes des jeunes qui évoluent très vite : enquêtes en direction des jeunes et de leurs parents à Saint-Denis la Chevasse, bureau de jeunes qui participe à l'élaboration du programme des activités et animations au Poiré-sur-Vie, prise en compte des besoins des tranches d'âges dans la programmation des animations et au sein de la structure avec des espaces spécifiques...

Les jeunes grandissent avec les technologies de l'information et de la communication, le numérique et leur socialisation se réalise notamment via l'usage des smartphones. Les acteurs adaptent leurs propositions aux technologies numériques (ex : chaîne Youtube à l'accueil jeunes des Lucs) et accompagnent les jeunes pour lutter contre les comportements à risque et la fracture numérique qui les touche également (ex : atelier smartphone au centre social à Aizenay).

Les acteurs jeunesse agissent à des échelles différentes (ex = supra-communale pour les collèges et certaines structures jeunesse, communale ou infra-communale pour d'autres) ce qui complexifie la coopération.

Les jeunes rayonnent quant à eux au-delà de leur commune, leur cercle amical s'étend avec la scolarisation au 2nd degré. Certains fonctionnements de structures jeunesse et/ou de loisirs restreints au niveau communal peuvent freiner la fréquentation. Sur un territoire rural à péri-urbain, la mobilité est questionnée. Les lignes de transport collectif (train et bus) sont peu présentes et ne permettent pas à l'ensemble des jeunes d'accéder facilement à l'offre qui leur est destinée. Des dispositifs permettent de rejoindre les jeunes avec davantage de souplesse (Promeneurs du Net, dispositifs hors les murs), d'autres de faciliter leur mobilité (déplacement solidaire ouvert aux 16-18 ans non scolarisés au Poiré-sur-Vie).

Les acteurs coopèrent sous différents formats :

- localement entre acteurs municipaux, éducatifs, associatifs, sportifs, culturels (ex : présence d'élus municipaux lors de réunions collèges, intervention des animateurs jeunesse dans les collèges d'Aizenay sur la prévention (cigarette, alcool, réseaux sociaux), travail avec les Polices Municipales et les collèges, passerelles entre structures enfance et jeunesse pour les préadolescents, participation des jeunes aux projets fédérateurs sur la commune comme la fête de la musique à Beaufou),
- entre acteurs d'une même thématique (ex : réseaux animateurs jeunesse du territoire, réseau départemental des Promeneurs du Net animé par la Maison des Adolescents)
- au sein d'une fédération (ex : Familles Rurales, Ligue de l'Enseignement) pour un soutien sur les plans administratif, juridique, pédagogique...

L'appartenance des acteurs à différents réseaux complémentaires leur permet de s'enrichir mutuellement d'autres fonctionnements, d'autres approches et de partager des réussites et des problématiques de chacun... La coordination entre les acteurs est une plus-value pour favoriser une cohérence de l'offre proposée mais elle impose des contraintes de temps, d'organisation... Ils sont globalement favorables à un développement de passerelles entre différents services à l'échelle locale et à un renforcement des coopérations à échelle intercommunale (ex : localement entre le DITEP et l'accueil de loisirs sur Bellevigny, entre animateurs jeunesse...).

1

DES BESOINS IMPORTANTS SUR LE TERRITOIRE

UNE PART SIGNIFICATIVE DE JEUNES DE 12 À 17 ANS

- 3 795 jeunes
- 8,7% de la population de Vie et Boulogne (Vendée 7,6%)
- +9,4% de jeunes de 12 à 17 ans allocataires CAF/MSA en hausse entre 2016 et 2019 (Vendée +6,8%)



DES CONSTATS SUR LES JEUNES ET LEURS FAMILLES AUJOURD'HUI

- Les jeunes en recherche de **loisirs** et de propositions, qui se mobilisent sur des projets, des défis sportifs, des stages à thèmes...
- L'importance du **regard des autres** et de l'appartenance à un **groupe** de copains
- Un besoin d'évoluer dans des lieux où l'adulte n'est pas présent, mais aussi de trouver un **cadre** auquel se confronter pur se construire
- Des jeunes plus **connectés** (réseaux sociaux...)
- Quelques **comportements déviants ou à risque** constatés : addictions, dégradations et intimidations sur l'espace public, harcèlement scolaire, surexposition aux écrans...
- Des situations familiales plus **diverses** (familles monoparentales, recomposées, fragilités sociales...) et davantage de **nouvelles familles**
- Des parents qui recherchent l'**épanouissement**, le développement de l'**autonomie**, des **animations encadrées** pour leur jeune

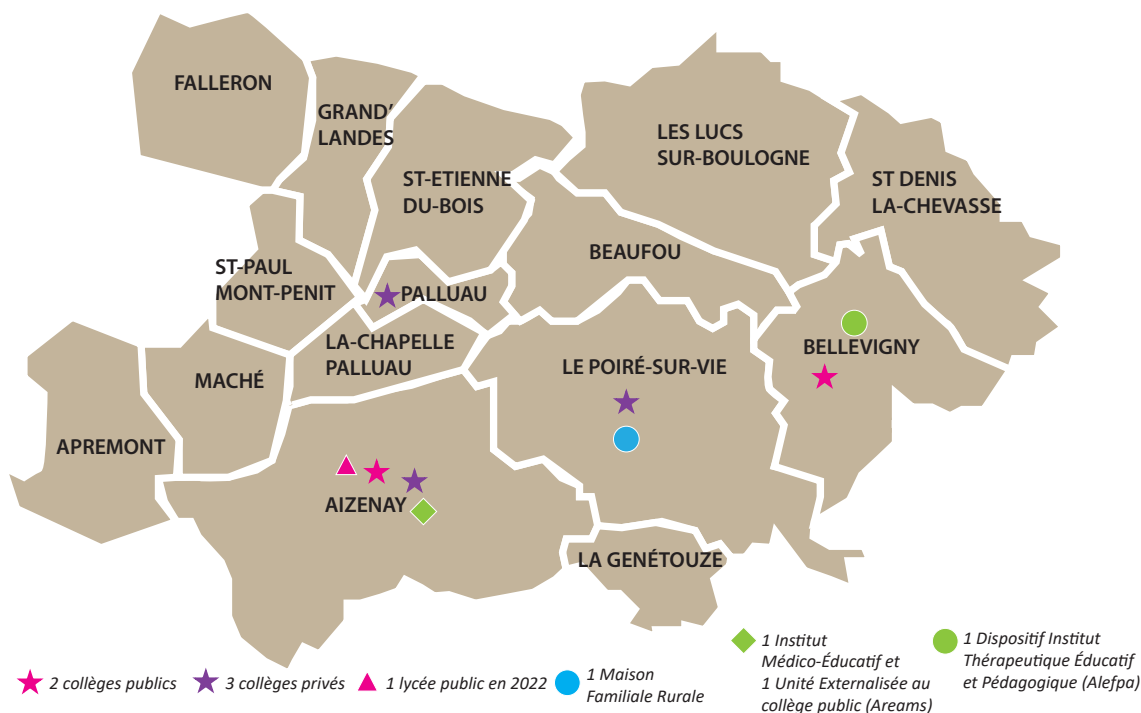


2

UNE OFFRE RICHE ET VARIÉE EN DIRECTION DE LA JEUNESSE

LA SCOLARISATION, LA FORMATION ET L'ORIENTATION

- 99% des enfants entre 11 et 14 ans (Vendée 98,6%) et 97% des enfants entre 15 et 17 ans (Vendée 96,8%) scolarisés
- 4 405 élèves en 2017
- 5 collèges, 1 Maison Familiale Rurale et des structures handicap, un lycée prévu en 2022, à Aizenay
- La scolarisation en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap en progression
- Une organisation régionale des transports scolaires (Aleop)



L'OFFRE SPORTIVE ET CULTURELLE

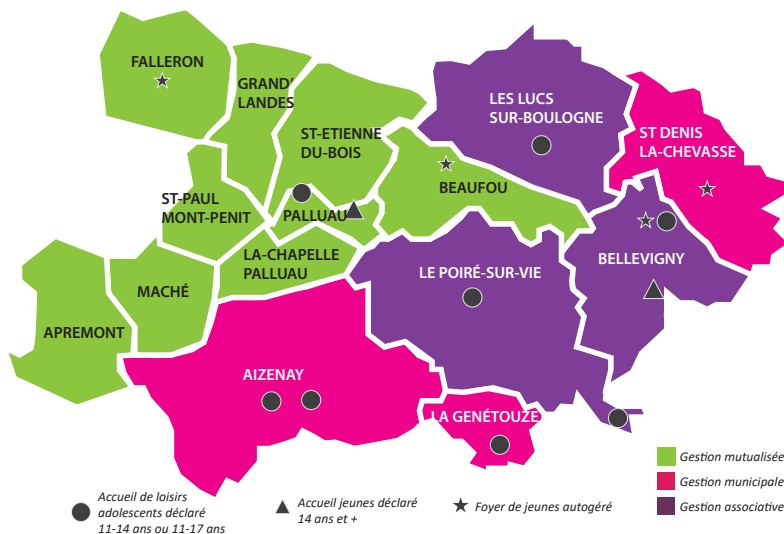
- 237 équipements sportifs dont certains en libre accès, de nombreuses associations
- 17 médiathèques, 1 ludothèque, 3 écoles de musique, plusieurs troupes de théâtre...

Synthèse du diagnostic Jeunesse 12 - 17 ans

2/2

L'OFFRE D'ANIMATION JEUNESSE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

- Un lien social, une ouverture au monde, un accompagnement au **développement personnel** et à l'**autonomie** dans un cadre souple
- Une offre d'animation riche et variée (journée/soirée/séjours, animation hors les murs...) qui **s'adapte** en continu aux besoins et attentes des différentes tranches d'âge
- Un public **difficile à capter**, une fréquentation fluctuante : fréquentation occasionnelle ou régulière d'un jeune sur 5 en 2019



LA PRÉVENTION, L'ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE ET LE SOUTIEN À L'ENGAGEMENT

- **2 centres sociaux** : mise en oeuvre de projets Jeunesse
- **La Mission locale** : accompagnement des 16-25 ans non scolarisés sur l'orientation, l'emploi, la formation et les freins sociaux - env. **150 jeunes** en 2019
- **1 Point Information Jeunesse** créé en 2021, 1 en projet: espace ouvert aux 16-25 ans (scolarité, formation, emploi, logement, loisirs) - permanences, interventions sur projets
- 3 communes dotées d'un **CMJ**
- **Le Dispositif argent de poche** : pour les 16-17 ans; plus-value pour les jeunes (chantier de proximité, indemnisation, sensibilisation au respect de l'espace public), et les communes (association des jeunes à la vie de la commune, lutte contre les incivilités et les dégradations)
- **4 Promeneurs du Net** : communication facilitée et plus visible envers les jeunes via Internet et les réseaux sociaux, rôle de veille et de prévention en direction des jeunes et des parents



3 L'ADAPTATION DE L'OFFRE ET LA COOPÉRATION ENTRE LES ACTEURS

- Une **offre de service** qui s'adapte aux comportements et aux attentes des jeunes en évolution constante
- Un **rayonnement** des jeunes plus large que la commune (cercle amical, scolaire)
- L'**accessibilité financière** aux loisirs questionnée par certains jeunes et parents et professionnels
- **Des partenariats locaux** (ex : travail avec les Polices Municipales et les collèges) et des réseaux thématiques existants (ex : entre animateurs jeunesse, Promeneurs du Net)
- Des enjeux sur le **numérique**, la **mobilité** pour favoriser l'accompagnement des jeunes et leur accessibilité à l'offre existante



Enjeu 1

Développer une offre jeunesse attractive, évolutive et accessible à tous

Nouvelle

- **Action 1.1** : Réaliser une enquête à destination des parents et des jeunes

Enjeu 2

Soutenir les engagements des jeunes et les accompagner dans l'accès à leur autonomie

Engagée

Engagée

- **Action 2.1** : Promouvoir et développer l'offre prévention-citoyenneté
- **Action 2.2** : Soutenir la place des parents

Enjeu 3

Mettre en réseau localement et à l'échelle intercommunale les acteurs de la jeunesse (élus, professionnels, bénévoles...)

Nouvelle

Engagée

Engagée

- **Action 3.1** : Constituer et faire vivre un réseau des acteurs jeunesse
- **Action 3.2** : Poursuivre la mise en réseau des élus du territoire
- **Action 3.3** : Poursuivre la mise en réseau des animateurs jeunesse

Jeunesse	ENJEU 1 : DEVELOPPER UNE OFFRE JEUNESSE ATTRACTIVE, EVOLUTIVE ET ACCESSIBLE A TOUS
Action 1.1 : Réaliser une enquête à destination des parents et des jeunes	
Contexte initial	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration en avril-mai 2021 d'un diagnostic partagé avec les élus, bénévoles et professionnels du territoire : <ul style="list-style-type: none"> • Part importante des jeunes (8,7% de la population Vie et Boulogne / Vendée 7,6%) • Constats partagés sur la jeunesse d'aujourd'hui et leurs familles • Offre existante (scolarisation, loisirs, animation jeunesse...) • Enjeux sur le numérique, la mobilité, la prévention (comportements déviants ou à risque...) - Souhait d'approfondir ce diagnostic en questionnant directement les jeunes et leurs familles
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - En concertation avec les acteurs jeunesse, élaborer une enquête à destination : <ul style="list-style-type: none"> • Des parents : implication, préoccupations, besoins, attentes pour leur jeune et pour eux-mêmes • Des jeunes : habitudes, besoins, attentes sur différents champs (loisirs, mobilité, autonomie, citoyenneté...) - Définir l'échelle (communale, intercommunale, les 2), les formats et les modalités de diffusion (ex : enquête numérique et papier, entretiens physiques individuels ou collectifs...) - Réaliser l'enquête - Partager les résultats et s'en saisir pour reconduire ou faire évoluer les services, proposer des actions nouvelles
Public ciblé	Jeunes 12-17 ans du territoire et leurs familles
Pilote de l'action	Communauté de communes Vie et Boulogne
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - CAF de la Vendée - Communes - Collèges, associations sportives et culturelles, centres sociaux, accueils de loisirs jeunesse, structures médicosociales (Dispositif Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique DITEP de Bellevigny et Institut Médico-Educatif IME d'Aizenay), Maison Des Adolescents, Mission Locale, Educatrice de prévention du Département...
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes déjà réalisées (ex : Aizenay, Saint-Denis-la-Chevassse, centre social du Poiré-sur-Vie) - Services communication (communes, CC et CAF) - Réseaux locaux
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Représentativité équilibrée des jeunes et des parents : communes d'habitation, sexe, âge - Implication des acteurs jeunesse - Multiplier les réseaux de diffusion pour toucher un maximum de personnes
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure connaissance de la jeunesse de Vie et Boulogne - Aide à la décision pour conforter, adapter, innover des propositions vers ce public - Implication des jeunes et des parents
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'enquête - Nombre de répondants - Partage des résultats et suites données
Calendrier	A partir de 2022

NOUVELLE

Jeunesse	ENJEU 2 : SOUTENIR LES ENGAGEMENTS DES JEUNES ET LES ACCOMPAGNER DANS L'ACCES A LEUR AUTONOMIE
Action 2.1 : Promouvoir et développer l'offre prévention - citoyenneté	
Contexte initial	<ul style="list-style-type: none"> - Des enjeux sociaux, éducatifs et de santé sur la jeunesse - Des comportements déviants ou à risque constatés : addictions, dégradations et intimidation, harcèlement scolaire, surexposition aux écrans... - Une offre de prévention présente et en essor : 4 Promeneurs du net à Aizenay, au Poiré et aux Lucs-sur-Boulogne et à St Etienne-du-Bois, des pôles prévention installés au sein des structures jeunesse, 1 Point Information Jeunesse PIJ créé en 2021 au Poiré et 1 autre en projet à Aizenay, une fréquentation en hausse de la Mission Locale notamment par les mineurs décrocheurs (16-17ans) ... - Emergence du dispositif Argent de poche : actif sur 4 communes en 2021 ; 3 autres en étude sur la mise en place du projet - Parmi les 11 Conseils Municipaux des Enfants CME - Conseils Municipaux de Jeunes CMJ - Conseils des Jeunes du territoire, 3 instances incluant les 12 ans et + - Des temps forts de prévention (ex : Projet d'action commune portée par les animateurs jeunesse en avril 2022, en lien avec la rencontre inter-jeunes, autour de la santé « Manger bouger »)
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Au moyen de l'enquête (1.1) ou des enquêtes réalisées par les services, questionner la connaissance de l'offre et les attentes des jeunes et de leur famille sur les questions de prévention, citoyenneté - Renforcer la diffusion de l'offre existante en matière de prévention et de soutien à l'engagement notamment la citoyenneté (orientation, supports de communication) - Mettre en place de nouvelles actions (ex = expo thématique itinérante), développer des dispositifs de prévention et de soutien à l'engagement - Se concerter autour de situations de jeunes en fragilité : partenariats Mission Locale / Centres Communaux d'Action Sociale CCAS / Travailleurs sociaux / Services jeunesse... - Dans le cadre des réseaux, favoriser les échanges entre partenaires pour davantage de compréhension des champs d'action de chacun, mettre en œuvre des projets partenariaux thématiques sur le territoire (ex : bien être, orientation ...) - Valoriser les jeunes dans l'espace public, leurs compétences et capacités : ex = accueil de service civique, accueil en apprentissage, remise de carte d'électeurs en mairie, Journée de la Jeunesse... - Engager une réflexion sur le déploiement des PIJ à échelle intercommunale
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes 12-17 ans du territoire
Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs jeunesse
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté de communes - Service Départemental à la Jeunesse, à l'Education et aux Sports - Education Nationale - Maisons Départementales des Services aux Familles : Educatrice de prévention - Maison des Adolescents MDA - Animateurs sportifs - Centres Médico-Psychologiques, Centres Médico-Psycho-Pédagogiques
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - CAF - MSA - CPAM - Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance CLSPD - Réseau parentalité REAAP Vie et Boulogne - Commission petite enfance et parentalité - Appels à projets
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Maillage de l'offre - « Attractivité » de l'offre pour les jeunes - Mobilité des jeunes pour y accéder - Implication des acteurs et des jeunes

ENGAGÉE

	<ul style="list-style-type: none"> - Perception des institutions par les jeunes - Regard de la population sur la jeunesse
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure visibilité des lieux ressources pour les jeunes (ex : MDA, PIJ...) - Une meilleure identification, promotion et utilisation des dispositifs - Un engagement et une citoyenneté active des jeunes - Une meilleure prise en compte des jeunes par les institutions et le public et inversement
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation des services et des actions - Actions partenariales engagées - Evolution de l'offre : adaptation de l'offre existante et création d'une offre nouvelle
Calendrier	A partir de 2022

Jeunesse	ENJEU 2 : SOUTENIR LES ENGAGEMENTS DES JEUNES ET LES ACCOMPAGNER DANS L'ACCES A LEUR AUTONOMIE	
Action 2.2 : Soutenir la place des parents		
Contexte initial	<ul style="list-style-type: none"> - Le jeune qui gagne en autonomie, recherchant sa personnalité et sa place auprès de différents systèmes de référence : celui des parents mais aussi d'autres adultes (professeurs, animateurs), le cercle amical... - La place des parents, un élément clé de la réussite des projets éducatifs (coéducation) - Le lien entre l'équipe et la famille pas toujours facile à maintenir, a fortiori dans un contexte de contraintes sanitaires et de sécurité accrues - Des parents « décrocheurs », en perte de lien avec leur jeune, avec les structures fréquentées par leur jeune ; des parents qui se questionnent mais ne savent pas toujours vers qui se tourner - Des animateurs jeunesse en perte de lien avec les parents des plus de 14 ans qui sont davantage autonomes 	
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Au moyen de l'enquête (Action 1.1) questionner l'implication des parents auprès du jeune, vis-à-vis des structures (scolaires, animation jeunesse, loisirs) et leurs attentes éventuelles - A l'échelle des structures, poursuivre, développer ou renforcer le lien avec les parents de jeunes : <ul style="list-style-type: none"> • Information / communication : portes ouvertes, communication sur le projet pédagogique et les activités réalisées, diffusion ou organisation d'actions sur la parentalité, déploiement de dispositif d'accompagnement à la parentalité (ex = Promeneur du Net parentalité) • Implication / consultation : invitation à l'AG, représentation (ex = Conseil d'administration, comité parents jeunes de l'antenne jeunesse), questionnaire de satisfaction, boîte à idées, temps partagés parents-jeunes (ex = repas partagés, soirées jeux parents-ados...), participation à des actions organisées (ex = sur temps scolaire, d'accueil jeunes ...) - Dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents REAAP, veiller à la place de la parentalité jeunesse et notamment dans l'organisation du temps fort intercommunal « Les rencontres parentalité » en mai 2022 - Au sein des réseaux, partager les pratiques, les initiatives, les questionnements sur la place des parents pour s'enrichir mutuellement 	
Public ciblé	- Parents d'enfants de 12 à 17 ans	
Pilote de l'action	- Acteurs de la jeunesse	
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - CAF de la Vendée - Centres sociaux - Associations 	
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens humains et financiers - Projets éducatifs des structures - Réseau parentalité REAAP Vie et Boulogne 	
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Toucher les parents « décrocheurs » - Libre implication des parents 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Relations de confiance entre les parents et les jeunes - Relations de confiance entre les parents et les professionnels - Meilleure connaissance du maillage de soutien à la parentalité - Meilleure connaissance des équipements fréquentés par les jeunes - Triangulaire ado-parent-professionnels renforcée au bénéfice d'une meilleure continuité éducative et d'une coéducation 	
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'enquête à destination des parents - Réalisation d'actions parentalité jeunesse avec et sans les jeunes 	
Calendrier	A partir de 2022	

ENGAGÉE

Jeunesse	ENJEU 3 : METTRE EN RESEAU LOCALEMENT ET A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE LES ACTEURS DE LA JEUNESSE (ELUS, PROFESSIONNELS, BENEVOLES...)
Action 3.1 : Constituer et faire vivre un réseau des acteurs jeunesse	
Contexte initial	<ul style="list-style-type: none"> - Une diversité d'acteurs coexistant sur le territoire, pouvant coopérer localement ou par fonction (ex = réunion des animateurs jeunesse) - Un souhait exprimé lors du groupe de travail CTG « jeunesse » de créer un réseau des acteurs (élus, professionnels d'horizons divers) à l'échelle intercommunale pour mieux se connaître, croiser les regards, partager des ressources, s'enrichir mutuellement et se fédérer autour de thématiques ou projets communs
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir et partager un annuaire des services – dispositifs (offre scolaire – animation – action sociale) avec un référencement des acteurs (noms, coordonnées, missions) pour mieux connaître l'offre et se contacter en fonction des besoins - Organiser une rencontre physique annuelle (différents formats possibles : forum, ateliers participatifs...) pour (par exemple) : <ul style="list-style-type: none"> • Echanger et croiser des observations sur la jeunesse • Partager les missions de chacun, les actualités, des expériences enrichissant le réseau (ex = le dispositif Argent de poche) • Evaluer les avancées du projet social sur le volet jeunesse • Echanger autour d'une thématique commune (ex = l'engagement) et impulser des actions (ex = campagne commune de communication) • Partager, engager ou renforcer le travail partenarial collège/lycée avec les autres acteurs jeunesse
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs de la jeunesse volontaires (élus, professionnels, bénévoles associatifs, parents ...)
Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté de communes Vie et Boulogne
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - CAF de la Vendée - Tous les acteurs jeunesse du territoire (scolaire, animation, insertion, médico-social...) - Service Départemental à la Jeunesse, à l'Education et aux Sports
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - CAF de la Vendée - Intervenants extérieurs selon les besoins : Pôle Ressources Handicap, Maison Départementale des Solidarités et des Familles
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Des modalités de fonctionnement simples et rapides - Une instance de plus : attention à ne pas créer de doublon avec le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (instance centrée sur la parentalité avec des tranches d'âge plus larges) mais le faire connaître en tant que ressource complémentaire - Diversité des acteurs avec des fonctionnements et des attentes différents - Dimensionnement du réseau - Représentativité équilibrée des participants - Disponibilités et implication des participants
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Interconnaissance, enrichissement mutuel - Observatoire, veille sur ce public - Meilleure connaissance des services du territoire, des dispositifs et meilleure orientation des familles - Montée en qualité des services jeunesse - Développer une dynamique territoriale, créer une communauté éducative territoriale
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants et satisfaction - Projets ou dynamiques créés
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - A partir de 2022

NOUVELLE

Jeunesse	ENJEU 3 : METTRE EN RESEAU LOCALEMENT ET A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE LES ACTEURS DE LA JEUNESSE (ELUS, PROFESSIONNELS, BENEVOLES...)	
Action 3.2 : Poursuivre la mise en réseau des élus du territoire		
Contexte initial	- Une commission communautaire « petite enfance et parentalité » composée d'un élu de chaque commune du territoire se réunissant régulièrement et abordant ponctuellement des questions liées à la jeunesse (ex : projet social, dispositif Argent de poche, conseil municipal des jeunes...)	
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - En fonction des besoins, partager des actualités, projets et problématiques, des points de vue, s'enrichir des pratiques des autres élus tout en conservant la liberté des choix politiques communaux - Mutualiser la réflexion sur l'offre, l'accessibilité, la qualité et les modalités de l'animation jeunesse - Alimenter la réflexion locale avec la dynamique territoriale des autres communes tout en maintenant la compétence communale 	
Public ciblé	- Elus membres titulaires de la commission ou leurs représentants	
Pilote de l'action	Communauté de communes Vie et Boulogne	
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	- Intervenants extérieurs en fonction des besoins	
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté de Communes - Portail des élus 	
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Relais des élus membres de la commission auprès des autres élus et des services de leur commune - Compétence jeunesse communale : liberté des choix politiques en proximité 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une dynamique territoriale - Mutualisation des réflexions, des projets... - Aide à la décision 	
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des élus - Évolution des pratiques et actions émanant des réflexions portées 	
Calendrier	A partir de 2022	

ENGAGÉE

Jeunesse	ENJEU 3 : METTRE EN RESEAU LOCALEMENT ET A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE LES ACTEURS DE LA JEUNESSE (ELUS, PROFESSIONNELS, BENEVOLES...)
Action 3.3 : Poursuivre la mise en réseau des animateurs jeunesse	
Contexte initial	<ul style="list-style-type: none"> - 8 services jeunesse existants sur le territoire proposant une offre de proximité, évolutive en fonction des attentes des jeunes - Une diversité de modes de gestion : 9 communes avec une offre jeunesse mutualisée et un pilotage par la mairie de Saint-Etienne du Bois suite à la fusion des communautés de communes du Pays de Palluau et Vie et Boulogne, 3 communes en gestion municipale et 3 en gestion associative - L'existence d'un réseau entre les animateurs jeunesse du territoire : <ul style="list-style-type: none"> • Réunions entre animateurs tous les 2 mois : l'animateur jeunesse reçoit les autres sur un espace jeune défini au préalable. L'animateur qui reçoit envoie le compte-rendu et l'invitation. • Organisation de temps forts inter-jeunes (ex : une rencontre inter-jeunes déjà en action pour le 22 avril 2022 à Apremont entre tous les espaces jeunes de la CCVB) • Partage de matériel - Un métier d'animateur et des services jeunesse en mutation : la nécessité d'adapter la posture, le fonctionnement, l'offre d'animation...
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer de faire vivre les rencontres entre animateurs jeunesse : <ul style="list-style-type: none"> • Partager les actualités et questionnements de chacun, les pratiques s'adaptant aux nouveaux usages des jeunes (Propositions d'accueil libre, PS Jeunes, Animations de rue, Promeneur du net...) • Se fédérer autour de temps forts : ex = reconduction de rencontre Inter-jeunes, création d'une journée de la Jeunesse à l'échelle intercommunale ? d'un forum Jobs d'été ? • Poursuivre et développer des partenariats (Collèges, Maison Familiale Rurale, Mission Locale, Maison des Adolescents, Maisons Départementales des Solidarités et des Familles, CCVB ...) - Partager la programmation des activités des services CCVB en lien avec ce public auprès des services d'animation jeunesse (tourisme, culture...)
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes 12-17 ans du territoire et leurs familles
Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Animateurs jeunesse
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté de communes Vie et Boulogne - CAF de la Vendée - MSA - Service Départemental à la Jeunesse, à l'Education et aux Sports - Maison Départementale des Personnes Handicapées
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Intervenants extérieurs en fonction des besoins - Autres réseaux existants : Familles Rurales, Francas, IFAC, Ligue de l'enseignement...
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Implication et disponibilité des participants (temps de préparation et de participation) - Diversité dans le fonctionnement et la gouvernance des structures : respect des identités propres à chaque structure
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Interconnaissance, moins d'isolement, enrichissement mutuel - Partenariat développé - Optimisation des pratiques professionnelles et des actions et meilleure complémentarité - Montée en qualité des services jeunesse - Développement d'une dynamique de territoire à l'échelle intercommunale
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation des services du territoire - Satisfaction des participants - Projets menés
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - A partir de 2022

ENGAGÉE